

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 17 août 2015 à 10 h  
777, boul. Marcel-Laurin**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Alan DeSousa, Maire d'arrondissement  
Monsieur Maurice COHEN, Conseiller d'arrondissement  
Madame Michèle D. BIRON, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Francesco MIELE, Conseiller de ville

**ABSENCE :**

Monsieur Aref Salem, Conseiller de ville

---

**CA15 08 0542**

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le lundi, 17 août 2015, à 9h00, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa  
Les conseillers de Ville : Aref Salem est absent  
Francesco Miele  
Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen  
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Isabelle Bastien, avocate, agissant à titre de secrétaire.

À 9 h, la séance extraordinaire est ajournée en conformité avec l'article 326 de la Loi sur les cités et villes.

À 9 h 03, reprise de la séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement du lundi, 17 août 2015 ajournée à 9 h.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

---

**CA15 08 0543**

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 août 2015.

Proposé parla conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller le conseiller Maurice Cohen, il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 août 2015.

**ADOPTÉ.**

---

**CA15 08 0544**

Soumis second projet de règlement numéro RCA08-08-0001-84 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage (sommaire décisionnel numéro 1153729077).

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

D'adopter tel que soumis le second projet de règlement numéro RCA08-08-0001-84 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

ADOPTÉ.

---

**CA15 08 0545**

Le conseiller Francesco Miele donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera proposé le règlement numéro RCA08-08-0001-84 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage, afin d'ajouter une note à la grille des usages et des normes de la zone H03-012 permettant qu'un bâtiment abritant un usage résidentiel unifamilial dérogatoire et protégé par droits acquis puisse être agrandi selon les normes d'implantation prescrites à ladite grille, pour une habitation bifamiliale de même structure.

---

**CA15 08 0546**

**Période de questions du public**

Aucune question n'a été posée.

---

**CA15 08 0547**

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 9 h 08.

ADOPTÉ.

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

---